

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE MONTCERF-LYTTON**

Séance spéciale du 29 avril 2019

Procès-verbal de l'assemblée spéciale du conseil municipal de Montcerf-Lytton, tenue le lundi 29 avril 2019 à 22h au premier étage du centre communautaire situé au 16, rue Principale nord à Montcerf-Lytton.

Sont présents :

Monsieur	Alain Fortin	Maire
Madame	Christianne Cloutier	Conseillère
Monsieur	Michel Dénommmé	Conseiller
Monsieur	Serge Lafontaine	Conseiller
Monsieur	Claude Desjardins	Conseiller
Monsieur	Ward O'Connor	Conseiller
Madame	Marilyn Brunet	Conseillère

Les membres du conseil forment quorum sous la présidence du maire, Monsieur Alain Fortin. Tous les membres du conseil municipal étant présents, l'article 157 du Code municipal est invoqué pour tenir l'assemblée spéciale.

Madame Emmanuelle Michaud, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, occupe la fonction de secrétaire de la présente séance.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur Alain Fortin, Maire, déclare l'assemblée ouverte à 22h.

2019-04-3989 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Michel Dénommmé et il est résolu que l'ordre du jour soit accepté.

Adoptée à l'unanimité

**2019-04-3990 AUTORISATION DE DÉPENSE À LA DIRECTION GÉNÉRALE
POUR LA RÉPARATION DES CHEMINS MUNICIPAUX ET
REMISE EN ÉTAT SUITE AUX INONDATIONS**

CONSIDÉRANT les inondations des derniers jours;

CONSIDÉRANT qu'à de nombreux endroits il y a eu des dommages à nos chemins municipaux causés par l'eau;

CONSIDÉRANT les nombreux détours qui devront être faits sur nos chemins municipaux, qui vont absorber une plus grande quantité de trafic et qui ont besoin d'être sécurisés, rechargés et entretenus de façon urgente;

Il est proposé par le conseiller Serge Lafontaine et il est résolu qu'autoriser la direction générale à prendre les mesures nécessaires pour effectuer les travaux nécessaires à la réparation et l'entretien des chemins dans les limites budgétaires et ce, le plus rapidement possible.

Adoptée à l'unanimité

**2019-04-3991 PROJET D'ÉCLAIRAGE AUX CHUTES DU RUISSEAU QUINN –
CONFIRMATION D'ENGAGEMENT FINANCIER ET
AUTORISATION À LA DIRECTRICE GÉNÉRALE À REPRÉSENTER
LA MUNICIPALITÉ**

CONSIDÉRANT que la municipalité désire développer son offre touristique sur son territoire et développer le site des chutes du Ruisseau Quinn;

CONSIDÉRANT

Il est proposé par le conseiller Claude Desjardins et il est résolu :

- d'autoriser la directrice générale à remplir et déposer le demande de financement à la MRCVG dans le Fonds de développement des territoires et à signer tous les documents entourant le projet;
- de confirmer l'engagement de la municipalité à payer la contribution restante du projet ou de trouver d'autres partenariats d'ici la réalisation du projet;

Adoptée à l'unanimité

2019-03-3992 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par la conseillère Marylin Brunet de lever l'assemblée.

Adoptée à l'unanimité

M. Alain Fortin
Maire

Mme Emmanuelle Michaud
Directrice générale par intérim